

Allocution de Johannes Rau sur une Constitution européenne (Strasbourg, 4 avril 2001)

Légende: Le 4 avril 2001, Johannes Rau, Président de la République fédérale d'Allemagne (RFA), prononce devant le Parlement européen un discours dans lequel il plaide en faveur de l'adoption d'une Constitution d'inspiration fédérale pour rendre l'Union européenne plus efficace et plus proche des citoyens.

Source: Allocution de M. Rau, Président de la République fédérale d'Allemagne. [EN LIGNE]. [Strasbourg]: Parlement européen, [12.07.2005]. Disponible sur <http://www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+CRE+20010404+ITEM-015+DOC+XML+V0//FR&L=FR&LEVEL=3&NAV=S&LSTDOC=Y&MODE-CRE=SEARCH&DETAIL=3-231>.

Copyright: (c) Parlement européen

URL: http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_johannes_rau_sur_une_constitution_europeenne_strasbourg_4_avril_2001-fr-51cefda1-8d46-4bde-b800-b5132904407e.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Allocution de M. Rau, Président de la République fédérale d'Allemagne (4 avril 2001)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invité à présenter aujourd'hui devant cette vénérable Assemblée ma conception de la future Europe.

L'Europe est de plus en plus concrète, de plus en plus palpable pour ses citoyens, parce qu'elle les concerne de plus en plus directement. Dans 271 jours, les citoyens de douze pays européens auront une monnaie unique dans leur porte-monnaie. Nous voyageons librement en Europe, du cap Nord à Gibraltar. Mais nous sentons-nous Européens?

Je le ressens comme un grand journaliste européen, l'Italien Luigi Barzini, l'a un jour formulé: en dépit de notre incontestable variété et de toutes nos différences, au fond, nous sommes tous du même genre...

Nous avons un riche creuset de traditions communes, auxquelles Winston Churchill a fait allusion dans son célèbre discours de Zurich, en septembre 1946. Pour lui, l'héritage européen commun se compose de la foi et de l'éthique chrétiennes, de la culture, des arts, de la philosophie et des sciences, de l'Antiquité aux temps modernes.

Nous connaissons tous des exemples très actuels des intérêts communs européens. La globalisation ne contraint-elle pas les Européens que nous sommes à nous rendre compte que la diversité de notre richesse culturelle ne peut devenir le jouet ou la victime de l'uniformisation mondiale des puissants médias, que le défi à nos valeurs lancé par les fondamentalistes et les épurations ethniques en Europe appellent une réponse commune de l'Europe et que le marché doit être non pas libre de toute entrave mais socialement et écologiquement maîtrisé?

Nous voyons aujourd'hui à quel point l'attrait que l'Union européenne exerce sur de nombreux pays est grand. Cela a certainement des raisons très pratiques et il est vrai que l'Union européenne multiplie les avantages de tous ses membres. Mais elle est plus qu'une simple communauté de circonstance. L'Europe, c'est une certaine conception de l'existence de l'homme, de la cohabitation des gens. C'est pourquoi nous nous efforçons sans cesse de trouver un équilibre entre la liberté individuelle et la responsabilité de chacun à l'égard de la société et la communauté.

Même les plus grands visionnaires des années cinquante n'auraient pas osé imaginer quel aspect concret prendrait l'unification européenne, à combien de domaines elle s'étendrait. Les résultats de notre action commune devraient nous encourager à nous ouvrir à de nouveaux objectifs. En faisant notre autocritique, nous devons constater qu'à côté de l'adhésion de nombreux citoyens, le scepticisme, la méfiance et même le rejet du projet d'unification européen existent bel et bien.

Il me semble important que les hésitations et les critiques ne concernent pas tant des étapes ponctuelles et leurs conséquences. La plupart des gens savent ce que signifie vivre tous en paix après des siècles d'opposition, à quel point nous sommes parvenus à accroître notre bien-être, combien d'avantages le marché unique offre à nos entreprises, à quel point nous pouvons améliorer la recherche par la coopération européenne, que c'est un véritable progrès de pouvoir s'installer dans d'autres pays européens sans grandes difficultés ou d'obtenir la reconnaissance de leurs diplômes au niveau européen.

Les craintes des Européens sont liées à la question de savoir comment le processus d'unification peu transparent est organisé et quelle faible influence ils semblent avoir sur celui-ci. De nombreux citoyens demandent avec raison: qui est au juste dans la locomotive de l'unification européenne? Quelles sont les limitations de vitesse? Les règles de conduite? Comment et où les jalons sont-ils posés? Quels wagons sont ajoutés ou détachés? Et où va-t-on?

Ce ne sont pas des questions académiques. Ce sont des questions que l'électorat, le peuple, pose dans tous les pays d'Europe. Il ne fait aucun doute que seule l'instance souveraine dans toutes nos démocraties européennes, à savoir le peuple, peut répondre à toutes ces questions.

J'entends parfois qu'un processus démocratique au sens traditionnel du terme ne serait pas possible en Europe, parce qu'il n'existe pas de peuple européen. Il n'existe certainement pas aujourd'hui de peuple européen et de public européen de même nature que dans les États membres de l'Union européenne. Mais cela ne devrait pas nous empêcher de renforcer les principes de la démocratie au niveau européen.

(Applaudissements)

La démocratie, bien comprise, signifie uniquement que les gens qui veulent agir ensemble dans un but déterminé se créent pour cela des règles et des procédures communes. Cela ne s'oppose absolument pas à ce que ces gens aient par ailleurs des intérêts très différents et entendent les conserver.

C'est exactement ce dont il s'agit en Europe. Nous voulons poursuivre ensemble des objectifs et des intérêts communs, tout en conservant la diversité des pays et des nations européens, qui est le fondement et la riche spécificité de l'Union européenne. On n'y changera rien et on ne doit rien y changer.

Nous devons donc répondre aux questions suivantes : comment pouvons-nous organiser l'Union européenne de manière à ce que les citoyens s'y retrouvent mieux? Que faut-il faire pour que les décisions de l'Union européenne soient davantage légitimées au niveau européen? Enfin, quel doit être le cadre organisationnel? Je suis intimement convaincu que la seule réponse est: une constitution européenne.

(Applaudissements)

La constitution européenne n'est pas la dernière pierre à apporter à l'édifice européen, elle doit être son socle. La constitution européenne devrait établir que l'Europe n'est pas un super-État centralisateur, mais que nous construisons une "fédération d'États nations". Je suis conscient que les termes de "constitution" et "fédération" semblent suspects à certains en Europe. Mais ne s'agit-il pas souvent d'une discussion formelle? J'ai bon espoir que nous puissions nous entendre plus facilement sur la teneur de ces termes que sur les termes eux-mêmes. Nous devons alors discuter du contenu plutôt que nous disputer sur les termes.

(Applaudissements)

La constitution européenne doit être le résultat d'un vaste débat dans tous les pays. Des voix critiques et sceptiques s'élèvent dans ce débat. Il existe de nombreuses objections de poids, que je prends au sérieux, même si, personnellement, j'ai un autre avis. Je voudrais me pencher aujourd'hui sur certaines de ces objections et je voudrais vous expliquer comment je m'imagine une constitution européenne et le moyen d'y parvenir.

Toute nouvelle étape dans le processus d'unification, c'est un argument souvent avancé contre la constitution, serait un pas supplémentaire vers un super-État européen et vers la suppression des États nationaux. Mais celui qui, comme moi, plaide pour une fédération d'États nations souhaite exactement le contraire! Si nous voulons une Union européenne sous la forme d'une fédération d'États nations, nous améliorons la légitimité démocratique de notre action commune et garantissons aux États nations les compétences qu'ils veulent et doivent conserver. L'Europe ne peut recevoir de nouvelles compétences que si tous les membres de la Fédération l'approuvent dans une procédure transparente et démocratiquement contrôlée.

Conserver l'acquis, empêcher l'indésirable et rester ouvert à la nouveauté - tel est le fondement d'une constitution pour une fédération d'États nations. Je voudrais m'étendre là-dessus.

Personne ne veut détruire les États nations et leur souveraineté, au contraire : nous aurons encore longtemps besoin d'eux, avec toutes leurs différences, comme garants de la diversité européenne. Un argument souvent avancé, ouvertement ou non, demande si parler d'une fédération d'États nations ne revient pas à épeler l'Europe comme si on écrivait "République fédérale d'Allemagne"? ! À bien y regarder, on constate que l'idée d'une fédération remporte l'adhésion pour de toutes autres raisons. Les structures étatiques de nos pays européens ont suivi l'Histoire, en d'autres termes, elles constituent des réponses démocratiques

différentes, mais de même valeur, à certaines évolutions historiques. Et précisément parce que l'Europe ne va pas et ne doit pas aller vers un État unique, nous devons trouver un principe d'organisation qui réponde à cette volonté, préserve nos traditions différentes et soit en outre en phase avec son époque. Ce principe est la Fédération.